

un méchant manuscrit du temps d'Henri IV où il est dit que saint Paul, pendant son séjour, à Lyon, fonda l'abbaye de Saint-Pierre, dont il aurait dédié lui-même l'Eglise sous le vocable de son compagnon dans l'apostolat. De telles assertions ne souffrent pas de discussion : c'est d'une absurdité qui dépasse toute mesure. Ce sont pourtant de semblables preuves que M. Peladan n'hésite pas à alléguer et à commenter ; ses autres autorités ne sont pas toutes de la même force, mais elles se bornent néanmoins à des écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle. Voilà des témoins qui avaient un don de vue rétrospective fort développé, pour affirmer des faits passés depuis 1600 ans; un spirite ne verrait rien là que de très-croyable, mais la critique historique ne s'accommode pas de ces merveilleuses, autorités. La *Semaine religieuse* allègue ailleurs une prétendue tradition qui subsisterait dans un certain quartier de Lyon. Comme Lyonnais, comme ayant vécu dans le quartier dont il s'agit et connaissant les traditions locales, je nie catégoriquement ce fait qui du reste ne prouverait rien par lui-même.

Au surplus, deux anachronismes servent de base à ces faux systèmes historiques. On lit ainsi dans la *Semaine religieuse* (n<sup>o</sup> 3, p. 40) : « La délivrance de saint Paul eut lieu en 63, et il s'écoula huit années entre sa délivrance et son martyre. C'est pendant ce temps qu'il réalisa son vœu. » Cela est inexact ; saint Paul ayant été martyrisé la 12<sup>e</sup> ou la 13<sup>e</sup> année de Néron, sa mort doit être fixée à l'an 65 ou 66; et, comme il était emprisonné dès l'automne qui précéda son martyre, il s'ensuit qu'il ne s'écoula pas huit années dans cet intervalle, mais deux ou trois années à peine ; encore faut-il retrancher, de ce court délai, le temps qu'il passa en Orient où il se rendit immédiatement après sa captivité et dont il ne revint que pour retomber immédiatement dans les fers. L'autre anachronisme, non moins grave, concerne l'incendie de Lyon. M. Peladan, d'après la légende du bonhomme Rubys, attribue ce désastre à la vengeance céleste irritée contre les Lyonnais qui auraient fermé leurs portes à l'Apôtre. Il n'y a à cela qu'une difficulté, c'est que saint Paul ayant dû passer à Lyon, selon M. Peladan, l'an 63, cette ville avait été incendiée la centième année de sa fondation, soit l'an 59, c'est-à-dire quatre ans avant le prétendu passage du saint, ce qui doit, ce me semble, nuire quelque peu à la corrélation de ces deux événements. Mais M. Peladan est si peu fixé lui-même sur cette question de chronologie qu'il dit autre part que l'incendie de Lyon arriva dans les premières années du règne de Néron, attestation conforme à la date que je donne, ce prince ayant régné de l'an 54 à l'an 68.

Mais, si l'on veut juger du peu de créance que mérite cette fable, il suffit de remarquer les autres erreurs qui se trouvent dans les documents